

Le premier ministre d'Antigua au commissaire du Canada

II

(Traduction)

St. John's, Antigua
le 8 juin 1977

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 18 du 8 juin 1977 portant sur des investissements en Antigua qui favoriseraient les relations économiques entre Antigua et le Canada, et sur l'assurance de ces investissements par le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations.

J'ai l'honneur de confirmer que mon Gouvernement approuve les dispositions régissant la garantie des investissements canadiens en Antigua énoncées dans votre Note. J'accepte donc votre proposition selon laquelle votre Note et la présente réponse constituent un Accord entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le premier ministre,
VERE C. BIRD

S. E. Lawrence A. H. Smith,
Commissaire du Canada,
Bridgetown, Barbade.